



الاتحاد المغربي من أجل العدالة المناخية
ⵎⴰⵔⴻⵎⴰⵏ ⵏ ⵓⵎⵎⴰⵔ ⵏ ⵓⵙⵏⴰⵏ ⵏ ⵓⵙⵏⴰⵏ
Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

Bilan de la participation de la CMJC à la COP22

Participation nationale : environ **2000** personnes ont été prises en charge au niveau de l'hébergement entre le 7 et le 18 Novembre avec un système de roulement pour palier aux déficiences du logement.

Participation internationale : La CMJC a contribué à la prise en charge de **120** participant(e)s internationaux (dont **80** participant(e)s Africains - Afrique Subsaharienne, Centrale, Afrique du Sud, Maghreb) représentant plus **d'une quarantaine de pays** d'Afrique, du Maghreb, du Machrek, de l'Europe, d'Amérique du Sud, d'Amérique du Nord, de l'Océan Indien, etc. Une forte implication des syndicats marocains membres de la CMJC avec près de 300 participant(e)s.

Marche internationale pour le Climat : de 5000 participants environ sur près de 3 km avec une présence variée des dynamiques des mouvements sociaux. Elle a permis que les voix des peuples pour la justice, dans toutes les langues, soient entendues. La marche a été un appel fort à la prise de conscience mondiale des dangers qui guettent la planète et les générations présentes et futures du fait d'un modèle économique qui génère le réchauffement de la planète, les guerres et les conflits, les disparités sociales et territoriales. C'est aussi un acte de détermination de la société civile marocaine et internationale à défendre les droits des peuples à un environnement sain.

Espaces et activités : pendant toute la durée de la COP, nous avons tenu deux espaces :

En Zone Verte :

- Stand de la « Dynamique femmes » et stand de la CMJC : sur lesquels nous avons fait de nombreuses rencontres et mené diverses activités de sensibilisation, de plaidoyer, d'ateliers, de formations (notamment avec l'ONU Femmes), des activités culturelles et artistiques, etc.
- Stands dynamique environnement par AMCDD (membre de la CMJC)
- Stands pôle syndical (membres de la CMJC)

Espace Autogéré à la FST :

L'Espace autogéré mis en place à la FST à l'initiative de la CMJC a été visité par plus de 1200 personnes du 14 au 17/11/2016, selon les statistiques des inscrits sur les listes de présences.

Plus de 200 activités se sont tenues, entre les Amphithéâtres et les salles du 14 au 16 novembre.

Les Assemblées thématiques organisées à l'initiative de la CMJC ont mobilisé entre 50 et 200 participant(e) :

- Assemblée africaine CopAfrica : 160 participant(e)s

- Assemblée dynamique femmes : 50 participant(e)s
- Assemblée sur l'Extractivisme : 150 participant(e)s
- Assemblée syndicale : 50 participant(e)s
- Assemblée Méditerranée : 200 participant(e)s
- Les assemblées de convergences IN-OUT du 14.11 et 15.11 : une quarantaine de participants à chaque séance ;
- Assemblée de clôture : 200 participant(e)s

Lien entre espaces :

- Conférence de presse en Zone bleue sur la COPAFRICA
- Plusieurs rencontres dans les Agora de la Zone verte (particulièrement sur la COPAFRICA de la société civile)
- Des assemblées de convergences quotidiennes IN-OUT (articulation entre les différents espaces autogéré, bleu et vert)

Radio Climat : une première en matière de radio associative au Maroc

« Radio Climat » est issue d'un partenariat entre la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le Forum des Alternatives Maroc (FMAS), l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC) et l'appui de l'UNESCO. Radio Climat, dans le cadre des mobilisations de la société civile, a émis tout au long de la COP 22 et fourni de l'information sur l'actualité de l'événement (*zones bleue/ verte et espace autogéré*) en Arabe, Français, Anglais, Amazigh, grâce à une équipe de 18 journalistes de différents pays de la Méditerranée, du Moyen Orient et d'Afrique, avec une très forte place accordée à la société civile, ainsi qu'aux sujets concernant les femmes et les jeunes ; cette initiative unique a donné une présence FM sur la fréquence 100.1, couvrant le grand Marrakech, pour la première fois, aux radios associatives au Maroc.)

Out put : (Déclarations suivront par envoi séparé)

- Déclaration de l'Assemblée Citoyenne Africaine
- Déclaration de l'assemblée sur l'Extractivisme
- Déclaration en cours sur l'Assemblée Méditerranéenne
- Déclaration finale des mouvements sociaux et de la société civile africaine et internationale sur la COP22

Plusieurs déclarations émanant des autres rencontres des membres de la CMJC en coordination avec des réseaux internationaux :

- Déclaration de la « dynamique femmes »
- Déclaration de l'Euromed plateforme
- Déclaration du réseau sur le Droit à l'Habitat Décent
- Déclaration de l'AMCDD
- Conclusions de l'Ecole Citoyenne des Etudes Politiques sur "Démocratie et changements climatiques", auxquelles la CMJC a été associée en présence d'acteurs (institutionnels, politiques, société civile, académiciens...) venus de plusieurs pays (Afrique du nord, Afrique de l'ouest, Europe...) pour analyser les liens entre Démocratie, stabilité des processus politiques et changements climatiques
- Nous sommes en attente des déclarations des autres réseaux membres de la CMJC

Plusieurs coordinations et renforcement des liens entre les mouvements ont vu le jour, en matière de bilan provisoire :

- Une forte mobilisation de la société civile qui témoigne d'une large prise de conscience et d'une volonté d'implication. Elle aurait pu être bien supérieure si l'Etat avait mis à la disposition de la société civile les conditions logistiques nécessaires à temps ;

- Une large adhésion au concept de la justice climatique et une forte présence du lien entre la justice climatique et la justice sociale ;
- Nous avons fortement contribué à faire de la COP22 une Cop africaine ;
- Nous accueillons positivement le Climate Vulnérable Forum, groupe d'environ 50 pays qui se sont engagés à revoir et à améliorer leurs objectifs de réductions d'émissions en 2018 et à passer à 100% d'énergies renouvelables dès que possible. Engagement à suivre et à évaluer.

Des plans d'actions et feuilles de route découlant des différentes assemblées ont été adoptés:

Sur l'Afrique :

Il s'agira en 2017 de renforcer les dynamiques africaines et faire converger les efforts pour un plus grand impact sur les négociations des politiques publiques, prioritairement sur les questions relatives aux négociations lors des COP (Adaptation – Atténuation – Financement – Transfert de technologies et renforcement des capacités), sur la justice climatique et sociale (Droits de l'Homme – Genre – Transition juste...) sur la solidarité, la gouvernance et le dialogue interne et externe de la dynamique Copafrika, lors de différents événements clés, notamment :

- La 4ème Edition du Forum Social Maghreb Migration prévu pour le 18 décembre à Tanger (Maroc) ;
- L'Assemblée des chefs d'états africains en janvier 2017 ;
- Le Forum Social de Porto Alegre en janvier 2017 ;
- La Réunion des Ministres africains - AMCEN – 2017 ;
- La Réunion de CCNUCC à Bonn en 2017 ;
- La tenue d'une COP- Africa 2 : septembre octobre 2017.

Sur l'Extractivisme, l'assemblée a appelé à :

- A une action internationale pour enrayer l'exploitation à outrance des ressources naturelles ;
- A une mobilisation pour faire pression pour l'abandon complet dans les deux décennies à venir des énergies fossiles ;
- A l'arrêt des spoliations des terres au détriment des droits des peuples autochtones ;
- A la mise en place de mécanismes de contrôle citoyen de l'économie, la production, la consommation... ;
- A la mobilisation pour la souveraineté alimentaire et énergétique ;
- A l'élargissement et la consolidation du mouvement pour le versement des compensations au titre de la dette climatique ;
- Renforcer les débats stratégiques sur les biens communs, sur le bien-vivre, sur la croissance, sur la place des alternatives décentralisées et sur les questions du pouvoir et les dérèglements climatiques ;
- Faire converger les efforts et les articulations pour l'émergence d'une vision commune et de stratégies convergentes à même de faire face aux dangers qui guettent la planète et de rendre possible une réappropriation des biens par les peuples ;
- Initier et encourager des alternatives à l'agro-business et au capitalisme vert ;
- Impulser et encremer des initiatives au niveau des territoires, des villes et des campagnes avec les populations dans un effort de rapprochement avec les acteurs non étatiques au niveau local et selon une approche systémique et globale ;
- Intégrer les enjeux politiques en cette phase d'offensive de la droite et des populistes dont l'élection de Trump est la récente manifestation ;
- Engager des batailles juridiques et législatives pour le respect des lois, contre l'impunité des multinationales et des Etats, et pour l'adoption de nouvelles lois respectueuses du droit des peuples à un environnement sain ;

- Engager des batailles et des mobilisations pour la réforme du système éducatif : c'est le rempart contre la culture du mépris des droits des peuples, contre la culture de la destruction des écosystèmes.

Sur la Méditerranée, l'Assemblée a appelé à :

- Mener et appuyer des campagnes contre les énergies fossiles ;
- Mener et appuyer des campagnes contre le système extractiviste et les grands projets inutiles des multinationales ; en maintenant une vigilance et une mobilisation citoyenne, mais également en menant des batailles sur les aspects législatifs, voire d'engager des poursuites judiciaires contre les grands projets polluants et destructeurs des multinationales actives dans la région.
- Approfondir le lien entre les dérèglements climatiques et l'effondrement des écosystèmes d'une part et les mouvements de populations Sud/Nord ou Sud-Sud (Sub-Sahara=> Maghreb/Machrek), notamment lors du Forum social maghrébin sur les migrations prévu le 18 décembre 2016 à Tanger ;
- Organiser un grand rassemblement des mouvements sociaux, des citoyens et citoyennes, des organisations de la société civile et des pouvoirs locaux de la région Méditerranée à l'horizon 2017/2018, dans le cadre d'une rencontre autour du mot d'ordre "Pour une Méditerranée juste et durable".

Concernant le suivi de la COP 22 et les négociations officielles :

Force est de constater que pour une COP censée être une Cop de l'Action nous relevons :

- l'absence de mesures concrètes pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment en ce qui concerne l'adaptation et le financement,
- les règles de transparence et les mécanismes pour la mise en œuvre des NDCs n'ont pas été précisées
- Les thèmes prioritaires tels que l'agriculture et l'eau ont été renvoyés à des échéances non définies
- Les mécanismes de transfert de technologies climat n'ont pas été définis
- Aucune mesure concrète pour le lien entre la justice climatique et la justice sociale n'a été prise
- Aucune mesure concrète sur les lignes directrices et les dispositifs de transparence en matière de financement
- Aucune mesure contraignante n'a été prise à l'égard des Etats "climatosceptique" voire "climaticide" malgré les débats suscités par l'élection de Trump et les risques que font planer les conservateurs pollueurs sur l'application de l'Accord de Paris
- Aucune perspective vers l'abandon des énergies fossiles et de l'extractivisme n'a émergé,
- Aucune mesure pour appuyer l'éducation à la transition
- Aucune mesure prise en matière d'approche genre sachant que les femmes sont les premières victimes des dérèglements climatiques et des catastrophes naturelles
- Aucune mesure pour la protection des migrants et réfugiés climatiques n'a été envisagée.

C'est dire que la bataille reste entière et que nous avons besoin plus que jamais d'une large mobilisation avec un ancrage territorial et populaire pour faire valoir une approche globale de la justice climatique contre un système qui fait prévaloir les règles du marché et du bénéfice au profit d'une minorité et au détriment des larges couches sociales dépossédées des biens communs.

Nous tenons à remercier tous les mouvements, les organisations, les volontaires, les délégations africaines et internationales, les partenaires (L'AITEC, Attac France, le CRID, 350.org, la Fondation Rosa Luxembourg, l'ONU-Femmes, la DIDH, la Fondation Ajial pour les Droits de l'Homme, le Pôle Société Civile de la COP22, l'UNOPS-UE, Alternatives

Canada, ARCI, le Forum des Alternatives Maroc, E-joussour, la Présidence de l'Université Cadi Ayad, l'administration de la Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech et toutes les associations et syndicats membres de la CMJC) qui ont permis à la CMJC, de récente création, de réaliser autant de belles choses pour un monde meilleur, possible et urgent.

Pour toute information, communication :

Mail : coordination.cmjc@gmail.com

Mail : cmjcenter@gmail.com

Mail : cmjusticeclimatique@gmail.com

Site : www.coalitionclimat22.org

